

Chasse aux oeufs

p. 2 . Infos municipales

p. 8 . Infos jeunesse

p. 9 . Infos associatives

p. 12 . Infos pratiques

Édito



Le conseil municipal a voté son budget le lundi 26 mars dernier. Une fois encore nous avons fait le choix de maintenir l'imposition au même niveau que les années précédentes. Il s'agit d'un choix de « bon sens » dans un moment où les recettes traditionnelles (dotations d'Etat et des collectivités) demeurent incertaines et/ou très sensiblement en baisse.

Malgré cette situation, nous maintenons nos choix communaux envers la jeunesse, les associations et l'amélioration de la qualité de vie à Epron.

Nous inscrivons notre action dans le respect d'un cadre budgétaire qui peut se résumer en deux termes : maîtrise et projection.

En effet, nous maîtrisons nos dépenses et projetons nos investissements dans le cadre de l'agrandissement de la commune. Ainsi, notre budget de fonctionnement s'élève à 2134773€ et celui d'investissement à 604115€ pour l'exercice 2018. Cette année encore nous n'avons pas recours à un emprunt, ce qui place notre commune à un niveau d'endettement par habitant très en deçà des communes comparables à la nôtre. Notre capacité d'emprunt se trouve dès lors excellente. Cela permet d'envisager le futur avec sérénité.

Cet édito me donne l'occasion de vous communiquer les principaux indicateurs qui permettent de mesurer la « bonne santé » financière de notre collectivité : L'endettement par habitant est de 167 euros. L'annuité de la dette est de 19,02 euros par habitant.

Ainsi, les futurs investissements d'Epron, en dehors des travaux récurrents, porteront sur l'achat du terrain nécessaire à l'extension de l'école ainsi qu'à la mise à niveau informatique des salles de classe.

Au quotidien, nous nous efforçons de rendre notre commune plus accueillante et plus agréable. Le budget communal en est une expression.

Votre maire,
Franck GUEGUENIAT

AGENDA



MAI

- **Dimanche 6**
Repas de l'amicale
Amicale Anciens Combattants
- **Mardi 8**
Commémoration 8 mai 1945
Amicale Anciens Combattants
- **Jeudi 17**
Conférence par Alain Leménorel
La Grange aux Livres
- **Lundi 21**
Foire aux greniers
Teriya ko - Comité des fêtes
- **Jeudi 24**
Activité
Ram

JUIN

- **Mardi 5**
Soirée « Fantastique »
La Grange aux Livres
- **Jeudi 7**
Activité
Ram
- **Samedi 9**
Rochambelle
- **Dimanche 10**
Les courants de la liberté
Mairie
- **Samedi 16**
Heure du conte
Grange aux livres
- **Samedi 23**
Fêtes de l'école
Groupe scolaire

Bulletin n° 434 - Mai-Juin 2018

650 exemplaires.

Limite de dépôt des articles du prochain numéro :

vendredi 8 Juin 2018

Directeur de publication : Franck Guégueniat

Rédacteur en chef : Jean Daireaux

Commission bulletin : François Busnel, Joëlle Guibert, Catherine Grozner, Jeannine Jaekert, Yolande Vincent, Huguette Lewandowski, Brigitte Landrein et Brigitte Verolles

Maquette et impression : Imprimerie Nii - Colombelles - 1804-0077 - 04/2018



Conseil Municipal

Décisions prises lors de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2018
(Le compte rendu intégral est affiché et consultable en mairie)

1 - Vote du Compte Administratif 2017

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 qui fait apparaître les résultats suivants :

- Déficit de fonctionnement : 116 536.83 €
- Excédent d'investissement : 392 079.04 €

2 - Vote du compte de gestion 2017

Les écritures du compte administratif 2017 étant conformes aux écritures du Compte de Gestion 2017, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion de la Trésorerie.

3 - Affectation du résultat – budget communal

Le résultat de fonctionnement sera affecté comme suit :

- Résultat de l'exercice : - 116 536.83 €
- Résultats antérieurs reportés : 970 322.51 €
- Résultat à affecter : 853 785.68 €
- Solde d'exécution d'investissement + 12 254.10 €
- Restes à réaliser dépenses : 0.00 €
- Restes à réaliser recettes : 0.00 €
- Besoin de financement : 0.00 €
- Affectation en réserve au 1068 : 0.00 €
- Report de fonctionnement en 002 : 853 785.68 €

4 - Vote des trois taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'application des taux suivants :

- Taxe d'habitation : 11.27 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.84 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38.46 %

5 - Vote du Budget Primitif 2018

Subventions allouées aux associations :

- Crèche Molécule : 23 500 €
- Association Sportive Epronnaise : 8 000 €
- Club des Anciens Jeunes : 800 €
- Comité des Fêtes : 3 000 €
- Las Gemelas : 1 400 €
- Croix de Guerre : 30 €
- Association des Parents d'élèves d'Epron : 500 €
- OCCE Ecole groupe scolaire : 5 000 €
- Association pour la qualité de vie d'EPRON : 50 €
- Association Coup de Théâtre : 500 €
- Association forage MALI : 100 €
- AFSEP : 100 €

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2018 suivant :

- Dépenses de fonctionnement : 2 134 773.00 €
- Recettes de fonctionnement : 2 134 773.00 €
- Dépenses d'investissement : 604 115.00 €
- Recettes d'investissement : 604 115.00 €

6 - Avenant au contrat enfance jeunesse (CEJ)

La commission jeunesse propose que le centre de loisirs s'ouvre aux ados et pré-ados. Le contrat enfance jeunesse, passé avec la C.A.F. du Calvados, a donc besoin d'être mis à jour. Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant nécessaire.

7 - Convention d'accompagnement de la CAF

La CAF peut accompagner les activités des ados et pré-ados. Le conseil municipal décide de solliciter le « fonds ado » de la C.A.F.

8 - Tarification des activités jeunesse pendant la pause méridienne et tarification des activités pour les pré-ados et ados

- Activités pendant la pause méridienne :

A la rentrée 2018, la pause méridienne des écoliers sera de deux heures. La commune proposera des activités méridiennes. La C.A.F subventionne cette démarche si les activités sont payantes. Il est donc proposé de fonctionner sous forme de cotisation annuelle. Le montant fixé est de 5 euros par enfant.

- Rencontres pré-ados et ados :

Des rencontres pré-ados et ados sont proposées. Des mardis-ados, des soirées festives, des stages pendant les petites vacances, des stages pendant les vacances estivales, des séjours estivaux sont programmés.

- Mardis Ados, soirée ponctuelle et accueil petites vacances. Le Conseil Municipal adopte les cotisations suivantes

Quotient familial	Commune	Hors commune
QF1	13 €	15 €
QF2	15 €	17 €
QF3	17 €	19 €

auxquels viendront s'ajouter les coûts exceptionnels (exemple : concert, repas, cinéma).

A cette cotisation s'ajoute une tarification à l'heure dans le cadre de l'ouverture pendant les vacances qui est fixée ainsi :

Quotient familial	Commune	Hors commune
QF1	1,30 €	1,50 €
QF2	1,40 €	1,60 €
QF3	1,50 €	1,70 €



9 - Loyer du logement situé 1, rue de la Grâce de dieu

Le logement situé rue de la Grâce de dieu a été rénové pour être remis en location.

Le conseil municipal décide de fixer le montant du loyer à 550 euros hors charges de fonctionnement.

10 - Cession des parcelles de l'E.S.T.I.C

Lors de l'extension de l'E.S.T.I.C, il a été constaté l'absence d'acte formalisant les décisions prises par les assemblées délibérantes en 1999 et 2000 pour la restitution des voiries du site.

Depuis, les limites de propriété ont été modifiées. Un document d'arpentage qu'il convient de valider compte tenu des évolutions foncières a été établi.

La Région rédige l'acte de cession, les frais liés à la publication de l'acte restant à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal valide le projet et autorise le Maire à signer les actes et pièces se référant au dossier.

11 - Transformations de postes suite à avancement de grade

Après avis favorable de la commission ressources humaines et de la C.A.P (commission administrative paritaire) du centre de gestion, deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade au 1^{er} avril 2018.

- le poste d'adjoint du patrimoine est transformé en poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^e classe,
- le poste d'adjoint technique est transformé en poste d'adjoint technique principal de 2^e classe.

12 - Conventions avec la Communauté Urbaine de Caen la mer

- Reversement taxe d'aménagement

Avec la création de la Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2017, la taxe d'aménagement a été instituée de plein droit au niveau intercommunal, en lieu et place des communes membres qui la percevaient directement jusqu'à présent.

En date du 23 novembre 2017, la C.U a pris une délibération pour instaurer un taux uniforme fixé à 5 %, et harmoniser les exonérations facultatives.

- Convention de mise à disposition ascendante de service

La C.U et la commune ont convenu que des services de la commune sont mis à disposition de la C.U dans l'intérêt de chacun. La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'organisation, ainsi que les modalités de remboursement des frais de fonctionnement. Cette convention est valable 1 an.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition ascendante de service.

13 - Motion pour l'aménagement de la RD7

La circulation sur la RD7 présente de nombreux dangers en particulier pour les piétons. Deux points sont particulièrement concernés. La commune s'attache depuis de nombreuses années à solliciter les organismes pour prendre des dispositions permettant une mise en sécurité de :

1 - La traversée piétonne située à l'arrêt de bus Verts

2 - Du carrefour entre RD7 et rue de Lébisey.

Suite à une étude, ces dossiers ont fait l'objet de propositions qui ont été présentées à la commission travaux du 31/01/2018.

Traversée piétonne :

Concerne la mise en place d'une signalisation routière préventive avec feux alternatifs par commande manuelle et création d'un plateau pour renforcer le dispositif dont le marquage au sol.

Cette solution représente un coût minimum de 5 000,00€, hors plateau.

Carrefour RD7 et rue de Lebisey:

En l'absence de création d'un giratoire, une solution « pérenne » est proposée, consistant à déplacer le passage protégé existant au nord de l'intersection pour le mettre au sud ; à réorganiser la disposition des feux de croisement, modifier l'attente des véhicules en tourne à gauche dans le sens Caen/rue de la RTF, à mettre en place trottoirs et barrières de protection.

Une mise en sécurité pérenne et conforme aux obligations de la sécurité routière doit être réalisée de toute urgence sur ces deux points.

Montant des opérations de l'ordre de 55 à 60 000,00 euros. La commune ne peut et n'a pas à supporter seule ces coûts.

Le Conseil Municipal demande qu'un courrier soit adressé aux présidents des divers organismes (Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté Urbaine) les invitant à valider ces travaux et à participer à leur financement.

14 - Questions diverses

- Porte d'accès médiathèque : Monsieur Ledeuil demande la pose d'un système de blocage de la porte d'entrée de la médiathèque pour faciliter l'entrée.

- Rampe d'escalier : Monsieur Ledeuil demande la pose d'une rampe pour enfant sur l'escalier d'accès au 1^{er} étage.



Gestes « écolocitoyens »

Quelques rappels :

Nous invitons les habitants de la commune à prendre part, dans l'intérêt général, à l'entretien des voies publiques pour maintenir la commune dans un bon état de propreté, d'hygiène et de sécurité.

Entretien des caniveaux et des trottoirs

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont invités à balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres de proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les caniveaux et regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage, brûlage. Pour mémoire, à partir du 1^{er} janvier 2019, **tout recours à des produits phytosanitaires sera strictement interdit.**

La commune va s'équiper d'un système par brûlage pour remplacer l'usage de produits.

Pour embellir la commune et/ou faciliter l'entretien des pieds de murs, les habitants sont autorisés à les fleurir ou à les végétaliser.

En période de neige ou de gel, nous invitons les propriétaires ou locataires à balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, utiliser du sable, des cendres ou de la sciure de bois.

Ces actions sont accompagnées d'un salage effectué par les services municipaux, en priorité devant les établissements publics (école, mairie, EHPAD...) et les principaux axes de circulation.

Libre passage – Stationnement de véhicules

Il est demandé aux riverains des voies publiques de ne pas gêner au niveau des trottoirs, le passage des piétons, des poussettes et personnes à mobilité réduite. Il faut particulièrement veiller à ne pas y déposer de matériaux ni ordures. Les sacs jaunes et containers à déchets seront déposés la veille du ramassage.

Le stationnement des véhicules est interdit, même à titre temporaire sur et en bordure des trottoirs identifiés par la présence d'une bande jaune.

Les jours d'entretien des voiries (information des jours de traitement sur le site de la Mairie, panneau d'affichage, Citykomi...), prendre toutes les dispositions permettant le passage des véhicules assurant le nettoyage.

Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Leur hauteur est limitée à 1,80 mètre. À l'abord d'une intersection ou d'un virage, la visibilité doit être maintenue.

Élagage

En limite mitoyenne des voies et espaces publics, l'élagage des arbres et des haies incombe aux riverains. Vous devez veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur la rue. Les arbres de hautes tiges devront être surveillés et sécurisés. L'entretien des arbres et haies, plantés sur le domaine public, est à la charge de la Communauté Urbaine de Caen-la-mer en liaison avec les services municipaux.

Élimination des déchets - composteurs

Pour éliminer les déchets verts, il est fortement recommandé de les composter ou de les déposer en déchetterie. La circulaire du Ministère de l'Ecologie, en date du 18 novembre 2011, interdit tout brûlage à l'air libre de déchets verts.

A partir de mars 2018, la Communauté Urbaine met gratuitement des composteurs à la disposition des nouveaux arrivants et de ceux qui n'en disposent pas. Pour en faire la demande, il suffit de remplir un formulaire sur le site de Caen la mer (www.caenlamer.fr). Pour plus d'informations vous pouvez contacter le 02.31.304.304.

Encombrants

Trois fois par an, ramassage des encombrants. Ils doivent être déposés la veille du ramassage.

Un service de ramassage personnalisé est proposé aux personnes de 75 ans et plus, ou à mobilité réduite, sur appel au 02.31.304.304.

La déchetterie la plus proche est à Bretteville-sur-Odon, ZAC de la Grande Plaine, rue des Hauts de Beaulieu.

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

Collecte des déchets dits éphémères (DEEE et DEA)

Une fois par an, une collecte dite des déchets éphémères, Déchets d'Équipement Électriques et Électronique (DEEE) et d'équipement d'ameublement (DEA) est proposée sur le parking du gymnase.

Cette année, la collecte aura lieu le 23 juin 2018.

Solidarité avec l'école de Potigny

Sous l'impulsion de François Vallée, conseiller municipal membre du pôle jeunesse et de la commission vie scolaire, les Epronnois ont répondu à un appel aux dons, en solidarité avec l'école de Potigny qui a été totalement ravagée par un incendie le 21 mars dernier, emportant en même temps tout le matériel scolaire dans les flammes.

Epron partage des actions via le pôle jeunesse avec la MJC de Potigny comme les camps d'été par exemple, en mutualisant les tentes, le bus, etc.

De nombreux dons (ballons, livres, jeux) sont arrivés des 4



coins du Calvados. Nous nous sommes rapprochés de l'école de Potigny afin de cibler au mieux leurs besoins. La réponse a été : "du matériel de géométrie".

La directrice de l'école, Pascale Launay, a aussitôt emboîté le pas et a collecté plus de 260 euros qui ont permis d'acheter du grand matériel de géométrie pour les tableaux à l'usage des enseignants.

Les Epronnois ont également offert des règles, compas, équerres... pour une trentaine d'élèves.

Cette action a été saluée par les enfants élus du CME lors de leur réunion du 10 avril. A Epron, la solidarité n'est pas un vain mot !



Mise en lumière de l'église

Cela nous avait été demandé !
 Nous nous sommes engagés à le faire et le souhaitons pour Noël 2017...
 Avec un peu de retard sur les prévisions, la mise en lumière de l'église est devenue une réalité.
 Désormais, depuis le 3 avril 2018, notre église s'illumine dès la tombée de la nuit et jusqu'à 23 heures. Ces travaux ont été élaborés en partenariat avec le SDEC Energie et la Spie. Venez l'admirer !



Grange aux Livres



- Conférence sur les évènements « mai 68 » par Alain Leménorel
 Pourquoi s'intéresser à l'année 68 à Caen ? Parce que l'agglomération s'est illustrée par deux crises majeures, citées comme exemplaires par tous les médias nationaux : la révolte des ouvriers en janvier et "l'assassinat" du Théâtre

- Soirée fantastique : rencontre avec un spécialiste de Victor Hugo
 Pour une soirée autour de la découverte de quelques récits réels puisés dans les documents des archives nationales, sur les phénomènes « paranormaux » de Victor Hugo qui nous étaient totalement inconnus jusqu'à maintenant.
 Auteur normand, professeur agrégé, chercheur associé à l'université de Rouen et professeur associé à l'université de Shaoxing (chine), Gérard Pouchain est un grand spécialiste de Victor Hugo. Auteur de plusieurs ouvrages sur ce grand auteur et biographe de J. Drouet, il vient de publier ce dernier ouvrage « choses nocturnes » remarquable et original dont il nous parlera.



- Les secrets des toponymes normands
 La Grange aux Livres était encore bien remplie par les amateurs de l'histoire de la Normandie pour écouter Philippe Duval, venu dévoiler tous les secrets des toponymes normands.
 Beaucoup de noms nous sont bien connus. Mais savons-nous d'où ils viennent ? De découvertes en découvertes, le public n'a pas été déçu !
 Un grand merci à Philippe Duval pour cette passionnante présentation.

Maison de la Culture en décembre.

jeudi 17 mai à 20h30.

Entrée libre

Cette soirée sera animée par la projection de gravures originales et par la lecture de quelques récits surprenants de cette vie nocturne.
 Nous comptons sur votre présence et vous donnons rendez-vous le :

Mardi 5 Juin 2018 - 20h30

Cette rencontre est organisée avec le concours des



Rencontres Epronaises



Plantation de l'arbre des enfants nés en 2017

Le dimanche 18 mars dernier, sous un froid polaire, Epron a fêté ses enfants nés en 2017 en plantant un ginkgo biloba dans le jardin des enfants.

Le ginkgo biloba est aussi appelé arbre aux 40 écus pour sa couleur or à l'automne. Il est reconnu pour ses bienfaits thérapeutiques.

Pour se réchauffer, un verre de l'amitié a été offert dans le dojo avec, en décoration de table, deux jolis bouquets préparés par les résidents de l'EHPAD. Enfin, les familles ont pu repartir avec un pot de thym d'hiver reconnu pour ses vertus contre le rhume !



Chasse aux œufs !



Cette année encore les cloches ont été généreuses quand elles sont passées au-dessus de notre commune... Et c'est dans la bonne humeur que Petits et plus Grands, munis de panier, sac, corbeille ou autres accessoires se sont retrouvés sur l'esplanade des Libérateurs pour se lancer dans la recherche des œufs, lapins et autres friandises chocolatées gentiment dissimulées par les cloches... Il paraît même que les parents et grands-parents se sont aussi prêtés au jeu... Eh oui, nous avons tous une âme d'enfant !

Pourvu que les cloches repassent l'année prochaine !



15^{ème} Printemps de la Peinture et des Arts

Un vent de nouveauté a soufflé sur la quinzième édition du Printemps de la Peinture et des Arts qui s'est déroulée les 14 et 15 avril derniers. Les commissions Vie Associative et Culture ont choisi de faire de cet événement un salon artistique mais aussi un carrefour culturel à part entière où les arts se mélangent et s'assemblent pour créer un ensemble esthétique et convivial. C'est donc en musique avec la présence de M. Nicolas Lefèbvre, pianiste, que s'est ouvert et déroulé le vernissage.

L'art ne connaissant pas de frontières, il était naturel d'accompagner le son à l'image !

Les commissions ont également choisi de valoriser les démarches artistiques, les œuvres et leurs auteurs y compris



celles des plus jeunes en réalisant une sélection sur dossier. Notre plus jeune exposante : Albane Jezequel avait 8 ans. Cette initiative devrait donner lieu à un concours « artistes en herbe » pour les prochaines éditions. Cette année, Véronique LAMER était l'invitée d'honneur. Peintre depuis une dizaine d'années, elle aime travailler les portraits, le collage et l'acrylique. La nature de son travail, les techniques et styles hétéroclites qu'elle expérimente ont offert au salon une dimension particulière dès son

entrée. Les visiteurs charmés par cette première exposition ne pouvaient que succomber à la promenade picturale et artistique qui leur était offerte par les nombreux artistes présents cette année.



Amicale des anciens combattants d'Epron



- 6 MAI 2018 repas de l'Amicale
A 12h00 à la salle des fêtes d'Epron
Prix : adhérent 23€ / non adhérent 28€
Animation musicale lors du repas + panier garni à gagner : 2€ le ticket, 5€ les 3 tickets.
- 8 MAI 2018 Armistice du 8 MAI 1945
Cérémonie au monument aux morts d'Epron à 15h00 (mise en place 14h45)
Présence des jeunes de la préparation militaire marine
A l'issue de cette cérémonie monsieur le maire d'Epron, Franck Guéguéniat et le conseil municipal offriront un vin d'honneur dans la salle des fêtes.
- 13 JUIN 2018 Sortie « Guinguette au bord de l'eau »
A la roche d'Oëtre : repas (danse au bord de l'eau, croisière sur le lac de Rabodanges
Tarif unique 70 €).
- DÉBUT JUILLET 2018 Cérémonie commémorative du 74e anniversaire de la libération d'Epron en l'honneur des combattants du 59 RÉGIMENT STAFFORDSHIRE
A ce jour la date et l'heure restent à fixer.

- 2 SEPTEMBRE 2018 repas
Prévision d'un Buffet Froid
- SEPTEMBRE 2018 » VOYAGE en ESPAGNE sur la « COSTA BRAVA »
22 personnes seront du voyage !
- 11 NOVEMBRE 2018 centenaire de l'armistice
Cérémonie au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.
Comme à notre habitude nous organiserons un repas dansant
- 22 NOVEMBRE 2018 Melrose Cabaret
Repas avec animation, puis Revue
Prix : adhérent 79€ / non adhérent 81€ (pour un bus de 44 à 49 places)
Dès à présent les inscriptions sont ouvertes !
Pour toute information, merci de contacter :
Madame Annette MARC
14 rue des Bénédictins 14000 CAEN. Tel : 09.83.05.04.42
Mail : annette.marc@laposte.net
Madame Carmen JOFFROY
9 rue Père Robert 14610 EPRON, tel : 02.31.47.82.29
Avec toute l'équipe de l'Amicale des Anciens Combattants
Didier WILLEME

Comité des fêtes et Teriya Ko

24^{ème} FOIRE AUX GRENIERS D'EPRON

La « Foire aux Greniers » d'Epron aura lieu le **lundi de Pentecôte 21 mai 2018**, rue du chemin de fer et esplanade des Libérateurs (parking du complexe sportif).
OUVERTURE AU PUBLIC : De 8h à 18h sans interruption - entrée gratuite.

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE.

STANDS : en plein air, définis par mètre linéaire

TARIFS : 4 € le mètre avec 2 mètres minimum sans voiture, 5 mètres minimum avec 1 voiture, 8 mètres minimum avec 1 camion.

INSCRIPTIONS : Elles seront prises au **06 11 03 85 07**, dans l'ordre de réception des demandes, du 9 avril au 17 mai. Une photocopie de la pièce d'identité sera demandée.

INSTALLATION : lundi 21 mai à partir de 6h00.

Les organisateurs

Comité des Fêtes d'Epron et Association Teriya Ko

Lundi 21 mai 2018

Esplanade des Libérateurs



Comité des fêtes

Retours sur la soirée intergénérationnelle

Ce fut une longue et belle soirée intergénérationnelle ce samedi 18 février 2018 proposée aux Épronnois par le Comité des Fêtes. Ceux-ci avaient répondu en nombre à cette invitation de partage du repas



pris en commun chacun y amenant son plat salé et sucré. Le but était aussi de participer aux nombreuses danses variées proposées selon notre slogan « De 7 à 77 ans ». Nous ne connaissons pas d'autres moyens pour associer toute la famille, tous les amis à un moment aussi convivial. Plus nous avons pénétré dans cette nuit de fête plus les rythmes se sont endiablés, plus la participation fut grande. Un grand merci à tous pour ces moments de partage, de joie, de bonheur et de danse. À l'année prochaine bien sûr !

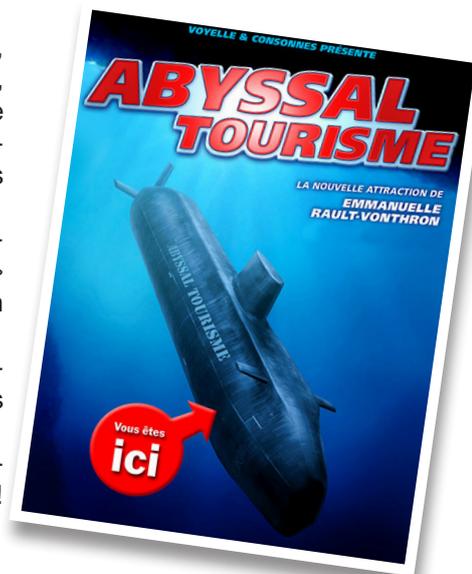
Coup de théâtre

Un hôtel mystérieux cachant un trésor oublié, des touristes enfermés dans un sous-marin, cette année l'Association Coup de théâtre vous propose des histoires rocambolesques, des comédiens déjantés, toujours dans la bonne humeur !

Retrouvez la troupe des enfants le vendredi 29 juin à 20h30 dans « L'hôtel Infernal » et la troupe des adultes, le samedi 30 juin à 20h30 dans « Abyssal Tourisme ».

On vous attend nombreux pour encourager nos comédiens ! C'est à la salle des fêtes. 2€50 l'entrée.

Rejoignez-nous à la fin des représentations pour partager le verre de l'amitié !



CAJE

Le CAJE vous propose une mini-croisière sur la MAYENNE !

Sponsorisée par BLEU VOYAGE, elle vous fera découvrir, sans effort, un environnement idyllique.

Départ d'Epron, à 6 H 30, au gymnase, le mercredi 27 juin 2018

Réservation comme d'habitude chez Jeanne MA, accompagnée d'un chèque de 40 euros,

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT, il nous faut au moins 30 participants.



Ainsi que vous avez pu le constater dans le précédent bulletin, les échanges avec Zufre, notre commune jumelle, se sont revigorés en ce début d'année. Ils se sont même fortement accélérés puisque le projet d'échanges entre deux groupes de jeunes de nos deux communes s'est concrétisé pour cet été.

Dix « ados » épronnois partiront donc à la découverte de Zufre et de quelques paysages de la province de Huelva au mois de juillet prochain. Ils reviendront en compagnie de leurs nouveaux amis espagnols pour leur faire découvrir Epron et un petit coin de Normandie pendant une semaine.

Pour participer au financement de ce projet, une opération « Huile d'Olive de Zufre » a été initialisée dès le mois de février dernier, et nombreux sont ceux qui en ont été informés.

Ceci se traduit par un beau succès puisque 340 litres (oui vous avez bien lu !) de cette huile d'olive écologique ont été vendus, et qui plus est dans un délai relativement court. Merci bien sûr aux vendeurs qui ont su convaincre voisins, amis et famille, et surtout merci à tous d'avoir participé à cette opération, qui, évidemment, contribuera à

faire connaître la production de nos amis dans la région. Ce type de vente continuera, et si vous êtes amateur de ce produit vous pourrez contacter las Gemelas.

Mais cela ne s'arrête pas à ce premier échange et plusieurs projets sont en cours de réflexion.

Nous pensons particulièrement à la formation d'un petit groupe de personnes intéressées par des cours d'espagnol, à la formalisation d'échanges précis avec nos correspondants de Zufre, et bien évidemment à la réalisation d'un voyage de plusieurs jours au printemps 2019. Le programme définitif de ce voyage est à finaliser mais on peut dès à présent confier, qu'en plus des rencontres et des visites à Zufre, il y aura au programme la visite de Séville et d'autres sites typiques de la région.

Des informations vous seront communiquées à propos de ces différents projets, mais n'hésitez pas à prendre contact avec Las Gemelas pour répondre à vos questions et nous rejoindre dans cette aventure.

L'association – Comité de Jumelage est ouverte à tous les Epronnois. Mail : las-gemelas@wanadoo.fr

**Pompes Funèbres
Marbrerie**
LEMERRE
5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage
Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76



**IMPRIMERIE
NII**
IMPRIMEZ VOS IDÉES !

Pour tous vos imprimés,
flyers, brochures,
plaquettes, affiches,
cartes de visite...

Notre équipe,
disponible et réactive,
vous accompagne pour
apporter une réponse
adaptée à vos besoins.

2 avenue du Pays de Caen - Normandial - 14460 Colombelles - Tél. 02 31 70 88 10 - imprimerie-nii@nii.fr - www.nii.fr

**PIZZA
JOJO**

TOUS LES JEUDIS



FABRICATION MAISON
CUITE AU FOUR

06 10 52 62 99



SALON PHILIPPE COLIN
Coiffure - Beauté - Biosthétique
13 rue de la grâce de Dieu - 14610 Epron
02 31 38 53 35
www.epron-philippe-colin-coiffeur.com

Estelle ENGEL

**Primium
auto** **GARAGE de la BIJUDE**
MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN
Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30



Parc d'Activités de la Bijude - Bd de Suffolk - 14112 BIEVILLE-BEUVILLE
☎ : 02 31 43 98 37 - 📍 : 02 31 47 94 34

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Douvres, 22 place Georges Lesage
Tél. 02 31 36 12 80

Caen Beaulieu, 14 bd Georges Pompidou
Tél. 02 31 73 92 10

groupama.fr

Jardiland
CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Ouvert 7j/7

Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h
Samedi : 9h30-19h sans interruption
Dimanche : 10h-12h30 / 14h30-18h30

jardiland.com

Jardiland CAEN - Route de Caen - 14610 ÉPRON - Tél. 02.31.53.12.10

Siret 444 750 368 00185 - Jardiland Enseignes SAS Jard Caen - Route de Caen 14610 Epron - Siren 444 750 368 - Fr 14 444 750 368 - RCS Créteil 444 750 368

saur

**DIRECTION RÉGIONALE
NORMANDIE**
Rue des Frères Chappe
14540 GRENTHEVILLE

**DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT**

Service Clients
02 14 37 40 00 : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
02 14 37 40 09 : 24h/24 7j/7 (urgences techniques)

Ouvert du mardi au vendredi 9h-13h et 16h-19h30
Le samedi 9h-13h et 15h-19h30
Le dimanche 9h-13h

POISSONNERIE



MAISON GESLAIN

Rond-point de la bijude 14112 Bieville-Beuville
02 31 50 54 79 ou 06 45 50 25 56
www.maisonsgeslain.com

HÂLTE AUX GUÊPES 14

Destruction nids de guêpes, frelons,
frelons asiatiques, bourdons

07.68.79.99.97
halteauxguepes14@gmail.com

7j/7

EPRON

Aujourd'hui,
une fleur ...



ERICK BOYER
DÉCORATEUR FLORAL

28, Rue de la Délivrande - 14000 CAEN

Retrouvez-nous sur
facebook

02 31 94 01 01

CHRISTIAN LEPLEY
plomberie chauffage assainissement
terrassement démolition

11 chemin du mesnil
14920 Mathieu



christian.lepley@bbox.fr 02.31.44.30.80

Coiffure Féminin / Masculin

O' Jo - Ly

Tél : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaire d'ouverture : lundi : 9 h - 13 h
mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 - samedi : 8 h 30 - 17 h

Votre mairie

Place Francis Bernard - 14610 Epron
Tél. : 02 31 44 51 42
Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : contact-mairie@epron.fr
www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élú de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture mairie 5 mai, 19 mai et 15 juin. Merci de noter dès à présent les fermetures estivales tous les samedis 14 juillet au 25 août 2018

Médiathèque

24 rue de l'Eglise - 14610 Epron
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture

Matin : 9h00 à 12h00
du mercredi au samedi

Après-midi : 14h30 à 19h00
mardi, mercredi et vendredi

Annonce

Recherche femme de ménage pour 2h par semaine. De préférence lundi, mardi ou mercredi après-midi - Tél.: 02 31 47 38 45

Relais Assistants

Maternels « Arc-en-Ciel »

Espace Ardena - Place Le Clos Maulier
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29
ram.st.germain@wanadoo.fr
Accueil sur rendez-vous

Info Poste

Le bureau de Cambes-en-Plaine est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- Fermé le mercredi après-midi

Levée du courrier

du lundi au vendredi à 14h45
et le samedi à 11h30
Tél. : 02 31 44 53 42

Encombrants

Mercredi 9 mai 2018

(Merci de les sortir la veille du ramassage.)
Ramassage sur appel au 02 31 304 304 pour les personnes de 75 ans et plus ou à mobilité réduite.

Info Collecte

Semaine normale :

Bacs verts le lundi
Sacs jaunes le jeudi
Bacs gris le vendredi

Semaine avec jours fériés :

Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.
Merci de les sortir la veille du ramassage.

Déchèterie la plus proche

Bretteville-sur-Odon

Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine
Rue des Hauts de Beaulieu
Ouverte du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 18h00

Dimanche : 9h00 - 12h00

Dee

23 juin 2018

Santé

Médecins généralistes

Stéphane Batard

Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 47 50 13

Marie-Laure De Bruyn

13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 47 54 89

Infirmiers

Thierry Dochler et

Rodolphe Le Rouvillois

Cabinet Résidence
de la Chevalerie
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 44 22 60

Pharmacie

Pharmacie Voisine

18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

Dentiste

Fabrice Auvray

Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

Kinésithérapeutes

Céline Maheut

Sonia Moussay

Céline Nativelle

Audrey Baloche

Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 94 07 02

Kinésithérapeute ostéopathe

Arnaud Bonnet

Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 77 13 80 49

Pédicure podologue

Marie-Lucie Landais

Cabinet Résidence
de la Chevalerie
Allée Gay Lussac
Tél. : 02 31 23 62 86

Orthophoniste

Valérie Michardière

Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 94 26 74

Psychologues

Nathalie Lucas-Duffourg

13 rue Eole
Tél. : 02 31 43 86 97

Nathalie Tschopp

12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

Hypnose

Ericksonienne

Béatrice Palis

Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

Vétérinaires

Clinique vétérinaire

du Cèdre

Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf

Rue Olympe de Gouges
Tél. : 02 31 53 30 55

